

M. Bernard Dumont (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Afin de combattre les idées subversives au pays, le gouvernement se propose-t-il d'interdire le parti libéral, étant donné qu'il compte des socialistes communistes dans ses rangs?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je désire appeler à l'attention de tous les députés les premier et deuxième paragraphes du commentaire 171 de Beauchesne, car j'ai l'impression qu'on les oublie de temps à autre. On doit se rappeler que le Règlement de la Chambre doit être observé et que nous ne sommes pas à l'école.

M. Vincent Drouin (Argenteuil-Deux-Montagnes): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question pressante et d'intérêt national au très honorable premier ministre. A-t-il l'intention de donner suite au vœu exprimé par l'honorable chef de l'opposition (M. Pearson) hier, en cette enceinte, en créant une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis d'avis que l'honorable député reconnaît qu'on ne peut poser des questions ayant trait à un débat précédent à ce stade des travaux de la Chambre.

M. Drouin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: C'est une question qui fait suite au débat qui s'est déroulé hier. Ce débat va se continuer, si jamais on peut se rendre à ce stade des travaux de la Chambre.

(Traduction)

LA TÉLÉVISION

LE HOCKEY—DÉCLARATION À PROPOS DE LA DEMANDE DE LA DIFFUSION AU COMPLET DES MATCHS DU MAPLE LEAF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. G. E. Halpenny (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, le député de Trinity-Conception m'a demandé l'autre jour si l'on pourrait diffuser les trois périodes des matchs de hockey que livre le Maple Leaf de Toronto le mercredi et le samedi. La direction de la Société m'informe qu'on n'envisage pas de modifier la programmation cette année.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ONTARIO—RELÈVEMENT DES ÉMOLUMENTS DES JUGES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la

[M. l'Orateur.]

Justice une question à propos de la nouvelle selon laquelle le gouvernement de l'Ontario va proposer une mesure tendant à augmenter les émoluments des juges de l'Ontario. Le ministre pourrait-il nous dire si cette initiative en faveur d'émoluments plus élevés doit être imitée par les autres gouvernements provinciaux et par le gouvernement fédéral?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pris connaissance du bill, qui a récemment été présenté à l'Assemblée législative de l'Ontario; tout ce que j'en sais, c'est ce que les journaux en ont dit. La mesure présentée par le procureur général prévoit l'augmentation des émoluments que la province verse aux juges qui ont juridiction sur les tribunaux d'homologation de testaments dans la province. La chose n'est pas nouvelle. La province a toujours versé aux juges chargés d'homologuer les testaments une indemnité tenant lieu d'émoluments ou bien elle leur permet de toucher les droits judiciaires résultant des affaires jugées par les tribunaux d'homologation. La mesure annoncée ne représente donc qu'une augmentation du montant tiré de cette source. J'ignore si d'autres provinces tendent à imiter cet exemple. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, toute disposition de cette sorte ressortit à la politique du gouvernement et doit être annoncée de la façon habituelle.

LE CENTENAIRE DU CANADA

INTERPELLATION À PROPOS DE LA NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Charles M. Drury (Saint-Antoine-Westmount): J'aimerais poser une question au premier ministre. Il y a quelque temps, en réponse à une question concernant la nomination des membres de la Commission du centenaire, le premier ministre a exprimé l'espoir d'obtenir très prochainement les services d'un homme qu'il n'a pas nommé. Étant donné qu'il partira incessamment pour un pays ensoleillé du sud, pourrait-il annoncer la nouvelle sous peu?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas d'un départ pour un pays ensoleillé du sud. Il s'agit seulement d'une absence de quelques jours pour les affaires de l'État. Quant à la question de l'honorable représentant, tout ce que je peux dire c'est que la nomination ne tardera pas.